



**PRÉFÈTE
DE LA MAYENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires
Service aménagement et urbanisme

Affaire suivie par : Fabienne DELHOMME

Laval, le **07 AVR. 2023**

Le préfet de la Mayenne

à

Madame le maire de Daon
8 Place du Chanoine Raimbault
53200 DAON

Objet : Élaboration de la carte communale de Daon

**Avis de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels,
Agricoles et Forestiers (CDPENAF) du 30 mars 2023.**

La commission émet un avis favorable à l'élaboration de la carte communale de Daon.

La commission souligne la qualité du dossier présenté. Elle préconise aux élus de la commune de tendre vers une densification optimale et maximale des futures zones à urbaniser.

Pour la préfète et par délégation,
Le directeur départemental adjoint


Michel DEBRAY